

Bonsoir à tous,

je ne ferais pas un long discours, car que je ne sais pas le faire.

Je vais simplement vous féliciter, tous, pour accepter de faire partager par vos efforts, l'embellissement de vos parcs et maisons. J'aimerais vous encourager à aller plus de l'avant encore vers l'originalité de vos aménagements et la diversité des techniques de fleurissement, ceci bien sûr dans le plus grand respect de notre environnement.

Je vais me permettre de vous faire part de quelques remarques ou conseils des membres du jury pendant leur visite du 13 Juillet que j'ai noté pour vous.

Vous avez pratiquement tous abandonné l'utilisation des désherbants chimiques, nous vous en félicitons!

Sur vos fenêtres: pensez à privilégier les plantes suspendus plutôt que les montantes qui empêchent la lumière pénétrer vos habitations, principale fonction d'une fenêtre.

Pensez à accompagner vos potées d'un feuillage, dans une même potée varier les espèces, les couleur et les tailles (hauteurs). Abandonnez les alignements de potées avec une même espèce.

Attention aux contenants trop petits et trop vétustes. Préférence aux matériaux naturels et locaux (pierres, bois, terre cuite...)

Paillage: évitez les écorces de pins (acidifie le sol) incompatibles avec des rosiers par exemple, mieux vaut utiliser un paillis de pelouse (ce qui constitue un parfait recyclage).

N'hésitez pas à laisser fleurir vos rigoles, fossés et têtes de buse (Madame Nourry)

Pour ceux qui ont des grands terrains, essayez la gestion différenciée des espaces. Taillez ras et régulièrement aux abords des chemins, osez des herbes plus hautes sur les parties les plus éloignées. Nous apprécierons ainsi d'autres espèces de la faune et la flore! Cela est tout aussi jolie que des m2 et m2 de pelouse tondu, en plus cela pollue moins!

Je vais me permettre de citer en exemple le cas de ma maman. Elle viens d'acquérir plus de 1000 m2 de terrain accolés à sa propriété. Ce terrain est une jolie zone humide avec toutes la flore et la faune qui la caractérisent, joncs, massette, grenouilles etc, que ma maman tond régulièrement, en plus des 1000 m2 qu'elle possède déjà, avec sa petite tondeuse... c'est fatigant, ça pollue, c'est moche et ridicule! Pour ceux qui connaissent bien ma maman, dites lui bien que je l'aime!

Plus sérieusement, pour le concours des maisons et parcs paysagers 2011, notre commission proposera donc au jury, une nouvelle grille de notation mettant plus en avant, la qualité et la diversité des feuillages.

Nous allons vous demander aussi, de vous inscrire dès le mois de Mars pour le passage d'un 1er jury dans cette même période. Le traditionnel passage du mois de Juillet sera conservé.

Les dates de passage vous seront communiquées par voie de presse.

Vous vous inscrirez sous votre entière responsabilité dans une catégorie, et c'est l'ensemble de votre propriété qui sera jugée. Si le jury estime que votre inscription dans une catégorie est inappropriée, un malus ou handicap de points sanctionnera la notation, mais ne vous inquiétez pas, les conditions d'inscription dans une catégorie vous seront également précisées par voie de presse.

Merci